

Perspectives

N°25/073 – 27 février 2025

MEXIQUE – Survol de trois décennies de libre-échange

- Le retour de D. Trump à la Maison Blanche et ses menaces tarifaires contre le Mexique et le Canada, suspendues jusqu'au début du mois de mars puis d'avril, risquent de compromettre l'USMCA (*United States-Mexico-Canada Agreement*), accord commercial signé en 2018 et qui, en 2020, a remplacé l'Accord de Libre-échange Nord-américain (ALENA – NAFTA, *North American Free Trade Agreement*).
- Premier accord de libre-échange entre pays développés et émergents, l'ALENA, entré en vigueur en 1994, avait alors créé la plus vaste zone commerciale au monde. Trente ans plus tard, sans prétendre à l'exhaustivité, quel bilan peut-on en dresser pour le Mexique ?
- Il est difficile d'isoler les effets de l'ALENA de ceux issus des autres politiques mexicaines et des tendances globales, mais on peut tenter une appréciation rapide à l'aide de quelques études¹ et statistiques clés. Évaluer l'impact de l'ALENA « équitablement », c'est en outre le juger à l'aune de ses objectifs initiaux.

En amont, des intentions mexicaines louables

Plusieurs stratégies de développement ont été successivement appliquées au Mexique. Le modèle de croissance basé sur l'industrialisation par substitution aux importations et donc le protectionnisme, qui avait assez bien fonctionné entre 1958 et le début des années 1970, a été fragilisé par l'après *boom* pétrolier et la crise de la dette de 1982² en a sonné le glas. Encouragé par la vague

libérale, le Mexique s'est alors engagé sur la voie de la libéralisation et de la dérégulation, affectant tous les secteurs économiques, à l'exception de l'énergie et des voies ferroviaires. Les politiques économiques devaient attirer les investissements étrangers et assurer un relais externe à la croissance. L'économie a expérimenté une période d'ouverture accélérée à la concurrence internationale, sans discernement, sans se doter d'une politique industrielle ou financière. Puis, alors qu'en 1989 émerge l'expression de « consensus de

¹ Baylis, K., Garduño-Rivera, R., & Piras, G. (2012). *The distributional effects of NAFTA in Mexico: Evidence from a panel of municipalities*. *Regional Science and Urban Economics*, 42(1-2), 286-296 ; Cámara de Diputados. (2015). *Impacto del tratado de libre comercio en la economía mexicana*; De La Cruz, J., Riker, D., & Voorhees, B. (2013). *Econometric Estimates of the Effects of NAFTA: A Review of the Literature*. U.S. International Trade Commission, Office of Economics; Delgadillo Macías, J., & Cortez, H. (2008). *Desigualdades territoriales en México derivadas del tratado de libre comercio de América del Norte*. *Revista de Geografía Norte Grande*, (40), 35-54 ; Morales Aragón, E. (2014). *El Regionalismo Estratégico En América Del Norte : México Y El Tlcan, Veinte Años Después*. *Economía UNAM*, 11(31), 3-30; Villarreal, M. A. (2010). *NAFTA and the Mexican Economy*. Congressional Research Service.

² Ce modèle de développement s'est globalement révélé peu efficace (notamment en termes de réduction des inégalités) mais propice à l'inflation. Alors que les besoins d'investissement étaient massifs, la faiblesse de l'épargne domestique a suscité des déséquilibres externes, favorisés par ailleurs par des taux de change surévalués. Le recours aux financements extérieurs peu coûteux constituait la plus grande vulnérabilité : la hausse des taux américains va pleinement la révéler. Elle se traduit par une explosion des dettes extérieures et de leur service qui conduit le Mexique à faire défaut en 1982, suivi par tous les grands pays latino-américains à l'exception de la Colombie. Accompagnée de dépréciations massives, sources d'inflation, la crise sera socialement et économiquement coûteuse ; elle sera longue puisqu'elle prendra fin avec le Plan Brady en 1989 qui permet un allègement des dettes et leur transformation en titres obligataires.

Washington »³, le Mexique rejoint le GATT, signe l'ALENA et entre à l'OCDE en 1994. Si l'année 1994 est placée sous le signe d'une ouverture chargée de promesses, les espoirs de la part des marchés sont tels que l'année 1994 sera également celle d'une nouvelle crise de la dette mexicaine⁴.

Du point de vue mexicain, l'ALENA devait constituer le pilier d'une stratégie économique, axée sur la demande externe et les investissements étrangers. Sa signature devait affirmer, irrémédiablement, le statut d'économie ouverte et libérale du Mexique, intensifier les échanges commerciaux et les investissements entre les partenaires. Les dirigeants mexicains, tel Salinas (président du Mexique de 1988 à 1994), avaient présenté l'accord comme le signe d'une entrée dans la modernité, promettant plus d'emplois, de meilleures rémunérations et même une redistribution accrue. Il s'agissait « d'exporter des produits, pas des travailleurs » selon Salinas. Ce dernier avançait que la croissance qu'offrait l'accord permettrait au Mexique de se concentrer sur les plus démunis.

Les effets les plus évidents des accords de libre-échange

Les trente années de libre-échange en Amérique du Nord ont évidemment donné lieu à un accroissement très vif des flux commerciaux (*graphiques 1 et 2*). Les échanges entre le Mexique et les États-Unis ont augmenté de plus de 200% en termes réels depuis 1994, ceux avec le Canada de plus de 350%, malgré l'émergence de la Chine comme grand exportateur et concurrent direct du Mexique. Les investissements directs étrangers (IDE, *graphique 3*) des États-Unis et du Canada vers le Mexique ont respectivement augmenté de 134% et 700% en termes réels entre 1994 et 2024. L'intensification des échanges a façonné le développement sectoriel et la croissance mexicaine : les grands secteurs bénéficiaires sont l'automobile et ses produits dérivés, ainsi que l'électronique (*graphique 4*). Ces secteurs ont profité des innovations technologiques américaines. En revanche, l'agriculture a été négativement affectée, confrontée à une concurrence américaine technologiquement plus avancée.

L'accord de libre-échange, le rapprochement avec les États-Unis et ses implications (réglementations, meilleurs contrôles aux frontières et aux douanes) ont concouru à améliorer « l'image » du Mexique. L'ALENA a ancré le Mexique dans un modèle d'économie de marché ouverte, dont il rend la sortie extrêmement difficile. Au-delà du seul accord commercial, les modifications décisives introduites quasi simultanément (autonomie de la banque centrale en 1993) ou ultérieurement (ciblage de l'inflation en 2001) se sont traduites par une plus grande stabilité économique. Les résultats sont remarquables : le Mexique, qui avait connu des taux d'inflation à trois chiffres, a enchaîné deux décennies de faible inflation. La volatilité de la croissance s'est fortement réduite (*graphique 5*). Les comptes extérieurs se sont améliorés et la contrainte extérieure s'est assouplie (*graphique 6*). Mais le cycle économique mexicain s'est synchronisé avec celui des États-Unis. La corrélation entre les croissances américaine et mexicaine, insignifiante avant l'ALENA, est désormais proche de 0,8. La politique monétaire mexicaine est largement conditionnée par celle de la Réserve fédérale, dont elle reproduit « quasi scrupuleusement » les mouvements du taux directeur (*graphique 7*).

Impact économique et social : les « promesses » de rattrapage non tenues

Les études sur l'impact macro-économique de l'ALENA convergent pour établir un bilan modérément positif. Sans relais sous la forme d'une politique publique « volontariste », le traité seul n'a pas suffi à stimuler la croissance économique mexicaine : les gains ne se sont pas diffusés. Les conditions initiales ont fortement influencé les résultats actuels et la croissance mexicaine s'est, finalement, révélée proche de celle de ses pairs. Les résultats sont loin des attentes et les problèmes anciens tels que le chômage, la pauvreté, les inégalités sociales et géographiques demeurent.

Les exportations vers le Nord et les flux entrants d'investissements directs américains ont certes connu une hausse spectaculaire. Mais il est estimé que 51% des exportations manufacturières sont réalisées par une centaine d'entreprises, souvent à

³ Le « *credo* » était assez simple : désengagement de l'État, diptyque privatisation/dérégulation, discipline budgétaire, rôle primordial dédié à la politique monétaire, flexibilité des changes, libéralisation des prix, des taux d'intérêt, des échanges mondiaux de biens mais aussi de capitaux. L'Amérique latine va s'y convertir. La conversion sera parachevée ultérieurement par l'adoption de politiques monétaires de ciblage de l'inflation menées par des banques centrales indépendantes qui mettront fin au financement monétaire des déficits budgétaires.

⁴ La crise mexicaine de 1994/1995 inaugure la série des crises émergentes des années 90. Ces crises ont des détonateurs spécifiques mais reposent sur un socle commun, issu de la financiarisation *post* Plan Brady. En amont, on y trouve : une

gestion macro-économique réputée orthodoxe, des déséquilibres économiques (notamment extérieurs) mineurs, masqués ou mésestimés, des taux de change quasi fixes et, surtout, un accès très facile aux capitaux étrangers. En aval, on y trouve une crise de confiance, des tensions intenable sur la devise qui finit par flotter, une contagion à d'autres pays puis une aide du FMI à l'appui, en général, d'une restructuration des dettes. C'est essentiellement la forme des capitaux et la nature des débiteurs qui diffèrent : la sophistication et la complexité vont croissantes. Au Mexique, le détonateur est politique ; la dette est publique, domestique, courte, mais indexée sur le dollar et largement détenue par les non-résidents, enthousiasmés par la mise en œuvre de l'ALENA.

capital étranger. Le Mexique reste spécialisé sur des secteurs manufacturiers intensifs en main-d'œuvre ; il est donc encore largement un centre d'assemblage, d'importation de biens intermédiaires et d'exportation de produits finis vers le Nord. Cette relation de dépendance s'étend du commerce aux investissements. Ceux-ci sont très concentrés sur un nombre réduit de secteurs (près de 50% irriguent les industries manufacturières ; les investissements dans le secteur automobile seul captent 20% des investissements directs étrangers, IDE) et d'États (Mexico et les États frontaliers concentrent près de 60% des IDE, 75% en y ajoutant les États du centre frontaliers de Mexico). Enfin, certaines études suggèrent un effet d'éviction aux dépens d'investissements non nord-américains, notamment dans les secteurs soumis à des règles strictes de contenu local.

En termes de PIB par habitant, l'écart s'est creusé non seulement avec les partenaires du Nord (*graphique 8*), mais aussi entre les États mexicains eux-mêmes (*graphique 9*). L'ALENA a approfondi la fracture géographique existante. Les investissements se concentrent (évidemment) au Nord, où les coûts de transport sont plus faibles et les infrastructures, comme les trains et les services publics, allègent les coûts d'investissement. Les États du Sud, historiquement producteurs de matières premières, dont le pétrole, affichent les taux de pauvreté et d'informalité les plus élevés, collectent peu d'impôts (*graphique 10*), dépendent des transferts de fonds publics gouvernementaux (*graphique 11*) et souffrent de la faiblesse de l'investissement public (*graphique 12*). Il sont aussi souvent tributaires des rapatriements de fonds des émigrés aux États-Unis (*remesas*) et se révèlent plus proches des pays voisins du Sud que des États mexicains du Nord.

La richesse et les bénéfices générés par les exportations et les investissements n'ont donc pas irrigué l'ensemble du territoire. Reste un Mexique à deux vitesses : d'une part, le Nord industriel exportateur mais aussi Mexico et ses retombées

dans les États voisins du centre ; d'autre part, les États du Sud, peu productifs, non intégrés aux chaînes de valeur et économiquement stagnants. L'émigration vers les États-Unis et vers les États du Nord est toujours d'actualité. Faute de stratégie et d'investissement public (infrastructures et éducation, notamment), attaché à une orthodoxie budgétaire louable mais « pathogène »⁵, échaudé par les crises passées de la dette, le Mexique n'est pas parvenu à faire véritablement fructifier les gains (certainement supposés trop faciles) de l'accord de libre-échange.

Les nouvelles exigences de D. Trump et le Plan Mexico

En dépit des menaces de D. Trump, selon lequel tout excédent commercial sur les États-Unis est un gain indu, l'interdépendance économique des trois pays nord-américains, accentuée par le découplage avec la Chine, laisse espérer un nouvel accord. Par ailleurs, le Mexique place de grands espoirs dans la restructuration des échanges sino-américains qui lui permettrait d'accroître ses parts de marché et dans le *nearshoring*. Cependant, cette tendance est lente et les investissements peinent à décoller en raison de l'incertitude entourant l'avenir de l'accord commercial liant le Mexique à ses partenaires du Nord ainsi qu'aux changements institutionnels mexicains. À court terme, il s'agit de ne pas froisser les États-Unis sans le soutien desquels le Plan Mexico⁶, qui vise un taux d'investissement de 28% du PIB (contre 23,5% en moyenne depuis 2021), risque de ne pas produire les effets escomptés.

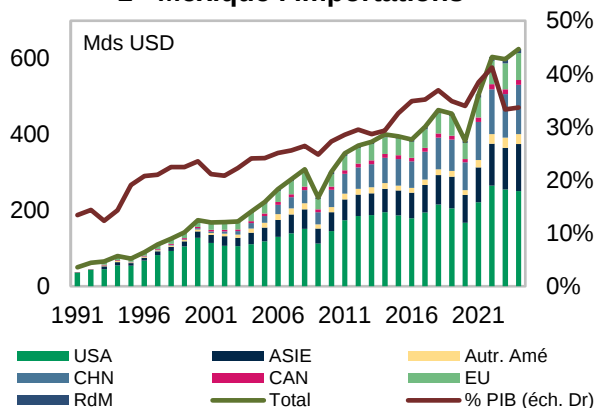
Ce plan est décisif car le bilan (certes incomplet) qui précède invite à la prudence. « Déléguer » partiellement son développement industriel n'exonère pas des efforts d'investissement public (éducation, infrastructures, innovation). Sinon, le libre-échange (ou ce qu'il en restera) et le *nearshoring* fourniront une sorte de garantie minimale de stabilité économique mais au prix d'une croissance médiocre, d'une faible diversification, du maintien des inégalités et de la fracture géographique.

⁵ Consulter notre publication : [Mexique – Budget 2025, « raisonnable » mais réaliste ?](#) – 08/01/2025

⁶ Consulter notre publication : [Mexique : guerre commerciale, premières salves, cessez-le-feu fragile](#) – 12/02/2025

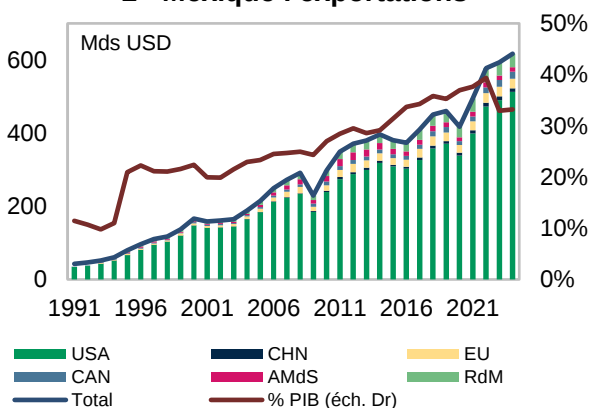
Cahier de graphiques

1 - Mexique : importations



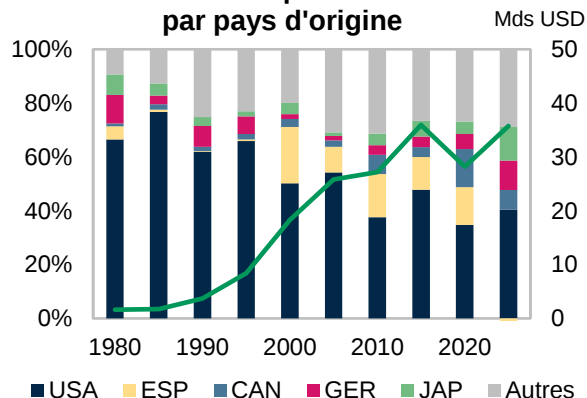
Sources : Banxico, Crédit Agricole S.A./ECO

2 - Mexique : exportations



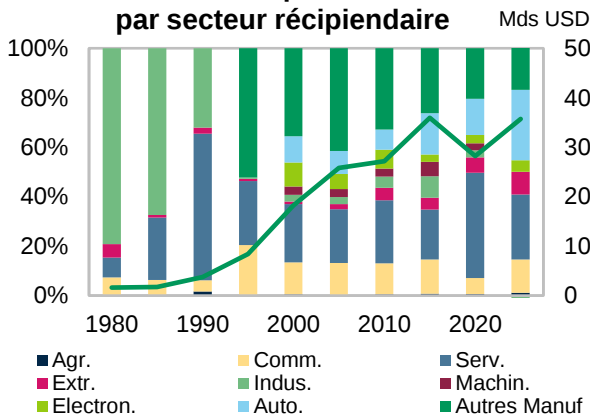
Sources : Banxico, Crédit Agricole S.A./ECO

3 - Mexique : IDE par pays d'origine



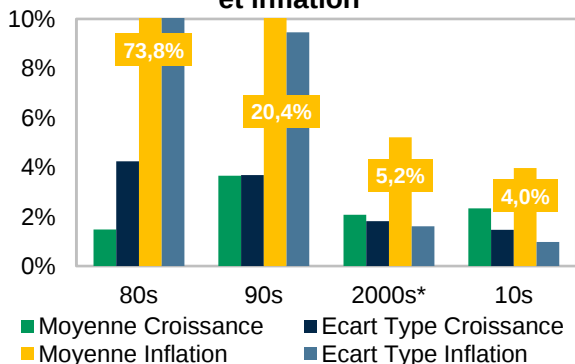
Sources : Secr. Hacienda, Crédit Agricole S.A./ECO

4 - Mexique : IDE par secteur récipiendaire



Sources : Secr. Hacienda, Crédit Agricole S.A./ECO

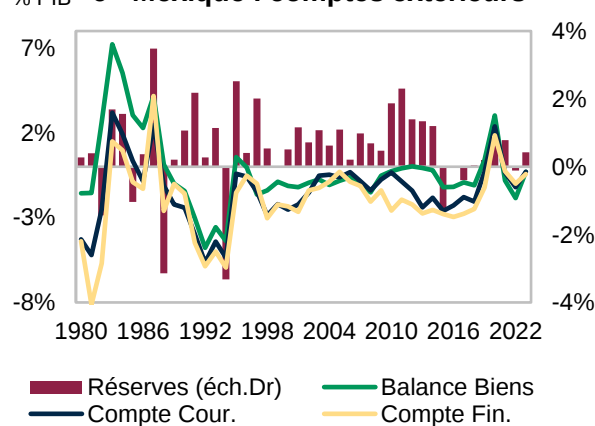
5 - Mexique : croissance et inflation



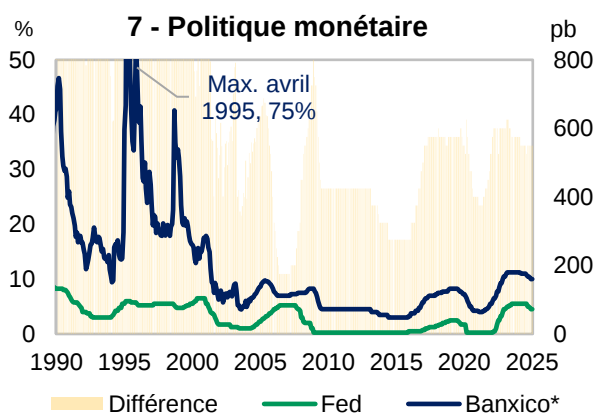
* Hors crise de 2008

Sources : Oxford Eco., Crédit Agricole S.A./ECO

6 - Mexique : comptes extérieurs

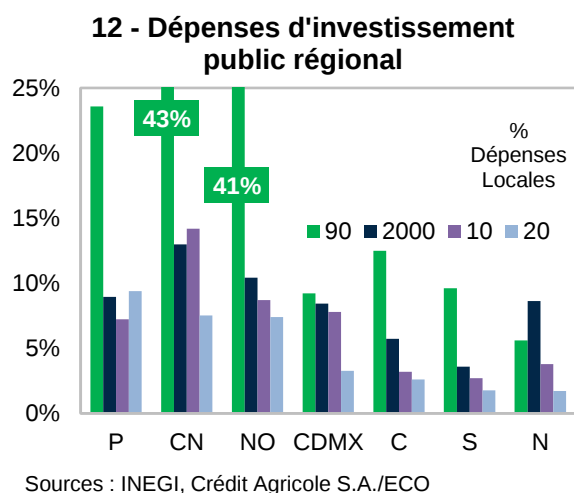
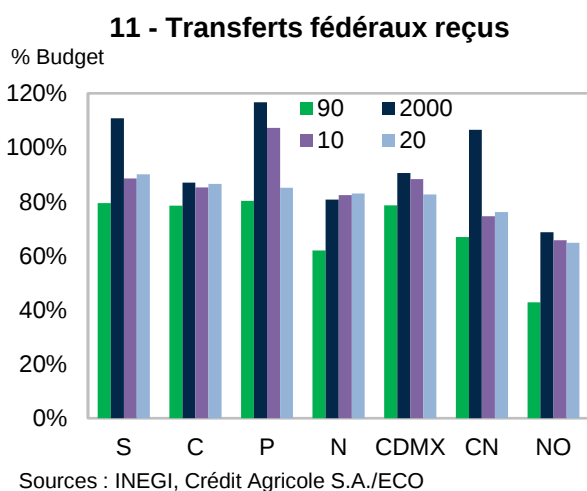
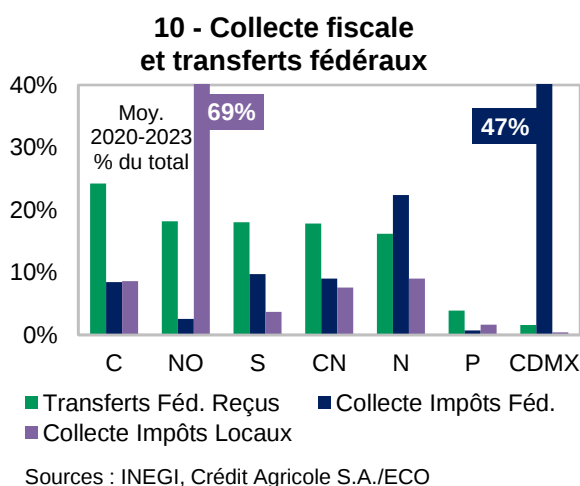
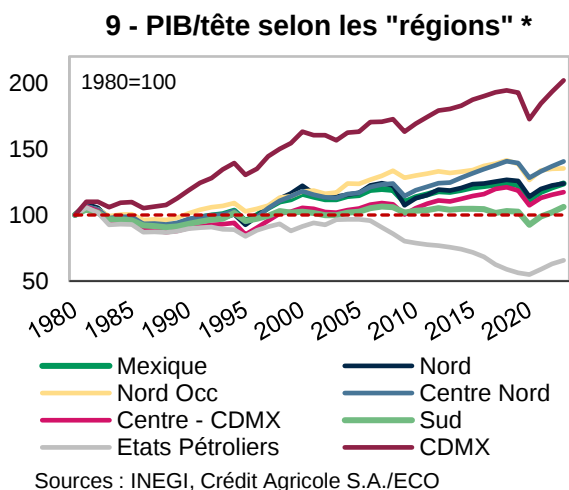
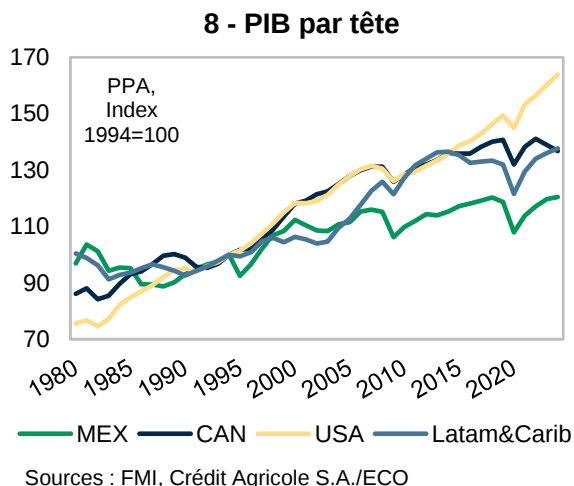


Sources : FMI, Crédit Agricole S.A./ECO



* Avant 2005, CETES 28 jours

Sources : Banques Centrales, Crédit Agricole S.A./ECO



* C : Centre ; CDMX : Ciudad de México ; CN : Centre Nord ; N : Nord ; NO : Nord Occidental ; P : États pétroliers ; S : Sud.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet

Date	Titre	Thème
26/02/2025	<u>Bahreïn – Peut-on vivre la rente par procuration ?</u>	Moyen-Orient
26/02/2025	<u>Immobilier commercial en France – Situation et perspectives : taux de vacance en hausse et amélioration fragile des valeurs vénales prime en 2024</u>	Immobilier, France
25/02/2025	<u>France – L'inflation augmente finalement à 1,7% en glissement annuel en janvier</u>	France
24/02/2025	<u>Zone euro – L'UE responsable de 9% des émissions mondiales de GES en 2022</u>	Zone euro
21/02/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
21/02/2025	<u>Allemagne – Élections fédérales : état des lieux pré-électoral</u>	Zone euro
20/02/2025	<u>Koweït – Le temps des arbitrages ?</u>	Moyen-Orient
19/02/2025	<u>Chili – Réforme décisive du système de retraites</u>	Amérique latine
18/02/2025	<u>Le PIB britannique échappe de justesse à la contraction au T4-2024</u>	Royaume-Uni
18/02/2025	<u>Webconférence Avenir de l'Europe – Nouvelles règles budgétaires : quelles trajectoires pour les dettes publiques ?</u>	Union européenne
18/02/2025	<u>France – Le taux de chômage diminue légèrement au quatrième trimestre 2024, à 7,3%</u>	France
17/02/2025	<u>ECO Tour 2025 : état de l'économie française secteur par secteur</u>	Secteurs, France
17/02/2025	<u>Zone euro – La production industrielle recule de nouveau en 2024</u>	Zone euro
17/02/2025	<u>Chine – La croissance, une "surprise positive" qui n'enterre pas de profondes interrogations</u>	Asie
14/02/2025	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/02/2025	<u>Désormais, tout est lié...</u>	Afrique, géopolitique, métaux
13/02/2025	<u>Afrique sub-saharienne : délestages et infrastructures vieillissantes : le piège énergétique sud-africain</u>	Afrique
12/02/2025	<u>Mexique : guerre commerciale, premières salves, cessez-le-feu fragile</u>	Amérique latine
11/02/2025	<u>France – 2024, année record à la fois pour les défaillances et pour les créations d'entreprises</u>	France
11/02/2025	<u>Parole de banques centrales – BoE : Face aux incertitudes, la prudence est de mise</u>	Royaume-Uni

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : Datalab ECO

Secrétariat de rédaction : Fabienne Pesty

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Etudes ECO** disponible sur App store

Android : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.